

Mulhouse, le 23 mai 2014

Madame et Messieurs les Députés,

Mesdames et Monsieur les Sénateurs,

Nous revenons vers vous pour vous donner quelques nouvelles.

La CFTC santé-sociaux du Haut-Rhin a reçu hier une partie des infirmières harcelées par la gendarmerie suite à leur non-adhésion à l'Ordre Infirmier. Le Président de la Fédération CFTC santé-sociaux s'est déplacé tout spécialement pour assister à cette rencontre et leur apporter son soutien.

Nous avons ainsi été témoins de leur désarroi et leur révolte.

Celles qui ont répondu aux convocations ont été traitées comme de véritables criminelles avec prises de photos et empreintes digitales. Les interrogatoires ont été quelquefois poussés très loin et l'une d'entre elles a dû dévoiler une partie de sa vie privée (contenu bancaire, couleur de voiture et immatriculation, couleur des yeux, nom du conjoint, nom des enfant...).

Celles qui ne répondent décemment pas au téléphone sont assaillies de coup de fil par la gendarmerie !

Une autre en arrêt de longue maladie a vu débarquer les gendarmes à son domicile. Imaginez les conséquences de cette intrusion: famille, voisinage, se demandant elle-même, quel délit elle avait bien pu commettre !!

Le procureur (par le biais de son secrétariat), contacté à maintes reprises, a fini par avouer ne pas vouloir nous parler ni nous recevoir. Cet homme, très occupé, a néanmoins trouvé le temps de parler aux journalistes mais refuse catégoriquement de s'entretenir avec les représentants des infirmières, que nous sommes ! Le secrétariat nous a toutefois confirmé la poursuite des enquêtes. Pour preuve une infirmière masopolitaine s'est rendue ce lundi 19 mai à la gendarmerie de Dannemarie, après avoir reçu une convocation écrite.

Encore un grand merci pour votre soutien et vos actions!

Pour le Syndicat CFTC Santé Sociaux
Du HAUT RHIN
Pascale Lichtenauer

WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR